

La chimiothérapie orale

De plus en plus de médicaments de chimiothérapie existent désormais sous une forme orale, c'est-à-dire sous forme de comprimés ou de gélules que l'on avale. Voici tout ce qu'il faut savoir sur cette nouvelle façon de soigner les cancers.

Le plus souvent, un traitement par chimiothérapie est administré par voie intraveineuse, au cours de perfusions. Généralement, parce que des injections répétées ont tendance à irriter, voire à abîmer les veines, les perfusions sont réalisées par le biais d'un accès veineux sous-cutané. Ce dispositif implanté sous la peau est muni d'un tube souple qui est directement dans une veine. La réalisation des perfusions s'accompagne d'un certain nombre de contraintes : il faut se rendre à l'hôpital pour les recevoir, il faut attendre pour la préparation de son traitement, à quoi s'ajoute le délai de la perfusion elle-même. Par ailleurs, le cathéter nécessite des soins pour éviter le risque d'infections.



• **Un mode de traitement en plein développement**

Pour limiter ces contraintes liées aux injections intraveineuses, médecins, chercheurs et laboratoires pharmaceutiques tendent de plus en plus à mettre au point des médicaments de chimiothérapie qui puissent se prendre par voie orale. A l'heure actuelle, environ 5 % de l'ensemble des médicaments de chimiothérapie se prennent par voie orale. Certains de ces médicaments sont relativement anciens. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit soit de formes orales qui ont été mises au point à partir de la forme intraveineuse, soit (pour les plus récents) de médicaments qui ont été directement conçus pour être pris par voie orale. Ainsi, 20 % à 25 % des médicaments de chimiothérapie en cours d'évaluation au cours d'essais thérapeutiques se présentent sous une forme orale. Autrement dit, la chimiothérapie orale est appelée à devenir de plus en plus fréquente.

• **Simplifier le traitement**

L'objectif de la chimiothérapie orale est double : d'une part, il s'agit de supprimer les contraintes et les risques liés aux perfusions, d'autre part, de proposer un traitement qui s'adapte plus facilement avec les activités journalières et qui préserve davantage la qualité de vie. En d'autres termes, la chimiothérapie orale est un traitement plus simple à prendre et qui simplifie davantage la vie par rapport à la chimiothérapie intraveineuse.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la majorité des personnes atteintes d'un cancer auxquelles une chimiothérapie orale est proposée déclarent qu'elles préfèrent ce mode de traitement par rapport à la chimiothérapie par voie intraveineuse. Plusieurs études montrent que les raisons de cette préférence sont notamment que le traitement est plus pratique et qu'il s'accorde mieux avec la vie quotidienne.

• **Une efficacité maintenue**

Une question fréquente est de savoir si la chimiothérapie orale est aussi efficace que la chimiothérapie par voie intraveineuse. En fait, quel que soit son mode d'administration, une nouvelle chimiothérapie n'est autorisée à la prescription qu'après toute une série d'études et d'essais cliniques auprès de malades, et uniquement si les résultats obtenus sont satisfaisants en termes d'efficacité et de tolérance. Le simple fait que votre médecin puisse vous proposer une chimiothérapie orale atteste que l'efficacité de celle-ci a été prouvée et qu'elle n'est pas inférieure à celle des chimiothérapies par voie intraveineuse.



• **Des changements importants**

En pratique, qu'est-ce qui change avec la chimiothérapie orale? Le premier point, c'est que vous n'avez plus à vous rendre à l'hôpital ou à la clinique pour recevoir votre traitement. Une fois la prescription établie par votre médecin, vous retirez là ou les boîtes de votre traitement à la pharmacie de votre centre et vous les ramenez chez vous. Le traitement se prend à domicile. Le nombre de comprimés ou gélules à prendre à chaque prise, le nombre et les horaires de prise dépendent du traitement qui vous a été prescrit.

Le second changement important, c'est qu'il vous revient de "gérer" votre traitement, c'est-à-dire de penser à le prendre, aux jours et heures dites, et de prévoir les prises lorsque vous vous déplacez hors de votre domicile. L'efficacité du traitement dépend en grande partie de votre capacité à bien le suivre. Pour cela, vous êtes aidé par votre médecin et par l'équipe soignante qui l'entoure.

• **Différentes formes de cancers concernées**

Plusieurs médicaments de chimiothérapie orale sont actuellement disponibles en France. Ils concernent notamment le traitement de certaines formes du cancer du sein, du colon et du rectum, du poumon, du cerveau, de l'ovaire, du testicule, et certaines formes de myélome, de lymphome et de leucémie.

Ces chimiothérapies orales peuvent être prescrites seules ou associées à d'autres traitements.

• **Un suivi régulier**

Que votre chimiothérapie soit orale ou par voie intraveineuse, votre suivi médical ne change pas. Vous voyez régulièrement en consultation votre médecin afin qu'il contrôle l'évolution de votre maladie et s'assure que votre organisme réagit aussi bien que possible à la prise du traitement.

C'est l'occasion aussi de lui poser toutes les questions qui vous préoccupent.

• **Conseils pratiques**

Il peut arriver au cours de votre traitement avec une chimiothérapie orale que vous ne sachiez pas forcément quoi faire. Ce peut être le cas si :

Vous avez oublié une prise

Attendez alors l'heure de la prise suivante et prenez le nombre de comprimés prévus. Il ne faut surtout pas chercher à "rattraper" la prise oubliée en prenant une "double dose"; votre organisme pourrait mal le supporter.

Vous ne savez plus si vous avez pris ou non vos comprimés

Là encore, dans le doute, attendez la prise suivante

Vous craignez d'avoir pris trop de comprimés lors d'une prise

Dans ce cas, il est préférable de prendre rapidement contact avec votre médecin. S'il est injoignable, demandez à parler à un autre médecin du service où vous êtes suivi. Il vous indiquera les éventuelles mesures à prendre.

Vous avez des effets indésirables qui vous inquiètent

Si des effets indésirables vous préoccupent, parce qu'ils sont plus importants ou fréquents qu'à l'accoutumée, ou parce qu'ils sont inhabituels, n'hésitez pas à contacter votre médecin. Il saura vous rassurer ou, le cas échéant, vous expliquer les mesures à prendre.



A retenir

- **Il existe aujourd'hui des chimiothérapies orales, c'est-à-dire sous forme de comprimés ou de gélules que l'on avale.**
- **L'efficacité des chimiothérapies orales est équivalente à celles des chimiothérapies par voie intraveineuse.**
- **La chimiothérapie se prend à domicile. C'est une forme de traitement plus pratique et qui préserve davantage la qualité de vie.**

Cette fiche d'information vous est proposée par

VOTRE PHARMACIEN